



Problèmes avec mon propriétaire

Par **Jualpalo**, le **30/05/2016 à 18:33**

Bonjour!

J'espère que vous allez pouvoir m'aider!

Ça fait maintenant deux ans que je vis dans un appartement avec mon conjoints espagnol ne maîtrisant pas bien la langue française.

Il y a un grenier au dessus de notre appartement qui appartient également à la propriétaire, elle souhaite en faire un second appartement mais ces 6 derniers mois la propriétaire veut créer un duplex en reliant mon appartement à celui en construction au dessus.

Il y a d'abord eu les travaux de la cage d'escalier, la création d'une porte entre les escaliers et mon palier, jusqu'à là pas de problème.

Notre départ était prévu pour juin car mon ami termine son contrat en juin, la propriétaire en avait eu des échos.

Ces 6 derniers mois elle m'a sollicité à plusieurs reprises pour ouvrir la porte de mon appartement à des ouvriers pour qu'ils puissent commencer les travaux, du genre connexion d'électricité etc prises de mesures Étc elle est devenue très présente, téléphoniquement parlant et physiquement parlant. Mais nous ne nous sommes jamais plaints.

Nous avons donné notre préavis et devions quitter l'appartement le 10 juillet. L'agence est passée pour un premier aperçu et pour une visite qui a été concluante car les personnes veulent l'appartement. Ôn nous a demandé de repeindre 3 pièces pas de soucis, et la date était prévue pour le 20 mai.

Mon ami est le locataire, je ne fais pas partie du bail, j'aide mon ami car je parle français. Il est parti le 17 mai en voyage, la propriétaire m'a appelé toute la matinée sans arrêt je n'ai pas décroché car j'étais occupé. Elle s'est permise D'APPELER MON PATRON sur son numéro personnel pour savoir où j'étais qu'elle devait me parler pour la peinture. De la folie!!!

Aujourd'hui j'ai laissé le peintre seul à la maison, elle s'est permise de rentrer sans MA PERMISSION chez moi!

Elle m'a prévenue que pleins d'ouvriers devaient passer pour faire des connexions entre mon appartement et celui du dessus. Électricité, eau, télé etc pour que tout soit prêt lorsque je rend l'appartement.

Ai-je le droit de refuser de laisser entrer ces ouvriers?

Sachant que je suis locataire seulement de l'appartement du dessous.

Puis-je lui dire qu'elle fera ces connexions, ces travaux lorsque je serai partie?

Est-ce légal de faire des travaux de connexions, de duplex lorsque les locataires sont encore présents?

Peut-elle rentrer sans permission chez moi? Me former à recevoir ces ouvriers?

Puis-je refuser toutes visites se rapportant à l'appartement du dessus? Je veux juste me reposer avant les exams en plus je suis enceinte.

Merci beaucoup d'avance je n'en peux plus!

Par **HOODIA**, le **31/05/2016** à **09:08**

Bonjour,

Il ne s'agit pas de "votre propriétaire" puisque vous ne figurez pas sur le bail...

Seul le titulaire peut donner l'autorisation de rentrer ou pas dans l'appartement.

Votre EDL de sortie est proche ,et rien n'interdit d'entretenir des relations courtoises avec le bailleur !